

des Artistes Britanniques; 3° Ameublement et Argenterie Anglais.

Avis divers. — Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-inclus un bulletin d'adhésion, que nous espérons que vous pourrez signer et nous renvoyer avec votre chèque ou mandat postal.

Si vous pouvez vous décider définitivement de faire partie du Congrès, nous vous prions instamment de nous faire parvenir votre adhésion dans le plus bref délai. Si plus tard vous vous trouviez obligé à renoncer au Congrès, votre cotisation vous sera rendue.

Si toutefois vous ne pouvez pas vous décider maintenant, et que vous désiriez être tenu au courant du progrès du Congrès, veuillez nous renvoyer la carte postale ci-incluse avec votre nom et votre adresse indiqués là-dessus.

Pour éviter des fautes d'orthographe et des erreurs sérieuses, nous vous prions d'avoir la bonté de nous faire parvenir votre nom et votre adresse imprimés, soit sur votre papier à lettre, soit sur votre carte de visite.

Toutes les communications relatives au Congrès doivent être adressées au « Secrétaire du VII^{me} Congrès International des Architectes, 9, Conduit Street, Londres, W. ».

Tous les versements doivent être faits au nom du Secrétaire.

Nous espérons bien que le Programme ci-dessus indiqué vous paraîtra agréable, et que vous pourrez faire partie

d'une réunion internationale où les hommes de toutes les nationalités se trouveront unis en bonne camaraderie et amitié par le lien commun du grand art qui nous est si cher. Veuillez, Monsieur et cher confrère, agréer l'assurance de nos meilleurs sentiments confraternelles.

Le Président,

JOHN BELCHER.

Le Secrétaire,

W. J. LOCKE.

* * *

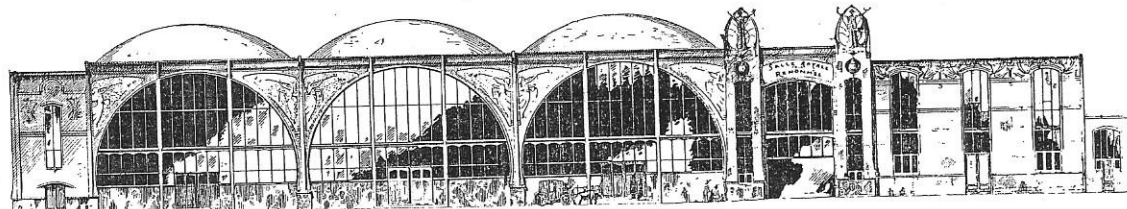
La Société Centrale a décidé de participer officiellement à ce Congrès et de se grouper pour le voyage afin de bénéficier de certains avantages. A cet effet il a été décidé en principe qu'une partie du voyage sera fait aux frais de la Société.

Les membres ayant déjà souscrit personnellement à Londres sont considérés comme faisant partie du voyage sauf avis contraire, aucune autre souscription ne leur est réclamée.

Les membres désireux de s'assurer un logement à Londres pendant la durée du Congrès voudront bien en avvertir le Comité.

Toute adhésion, non accompagnée du montant de la cotisation, sera considérée comme nulle et non avenue.

Le départ aura lieu le dimanche 15 juillet par la malle Ostende-Douvres quittant Ostende à 11 heures du matin.



LA NOUVELLE SALLE DE LA RENOMMÉE

Après le sinistre qui priva Liège d'une salle de spectacle connue, fréquentée, appréciée, luxueuse suffisamment et confortable, il semblait difficile de faire une reconstruction avantageuse et impossible de faire mieux. C'est pourtant ce qu'a fait M. l'architecte Paul Jaspard qui, en moins d'un an, a élevé rue Laport un modèle du genre, une construction colossale, répondant à toutes les nécessités et dotant la ville de Liège à la fois d'une salle de fêtes, d'une salle de réunion pour fêtes ou banquets communaux, d'un hall aux proportions gigantesques.

Le nouveau local, merveilleusement agencé et combiné de la façon la plus pratique, comprend :

- 1° Une grande salle à rez-de-chaussée, supérieure en superficie à l'ancienne de près de un tiers; elle mesure 28 m. x 56 m.;
- 2° Un foyer de 121 mètres carrés;
- 3° Une salle de spectacle où 1200 personnes peuvent être casées;
- 4° Un foyer et des loges pour artistes;
- 5° Des salons pour sociétés, etc.

Rue Laport, la façade a 90 mètres de long et 12 mètres de haut. C'est là que se trouve l'entrée principale. Une autre entrée monumentale, contiguë à l'habitation du directeur, est réservée au quai St-Laurent.

La disposition des locaux est telle que l'on peut se servir des différentes salles pour des fêtes données simultanément; dans ce but, quatre bureaux de location, donc autant d'entrées indépendantes, desservent les locaux. Et toutes les salles peuvent être réunies en une salle en cas de grande fête.

La grande salle est, ainsi que le montre le croquis que nous publions, couverte par trois coupes sphériques dont la portée est de 16 m. 80 et la hauteur 15 mètres au-dessus du sol. Le reste de la toiture constitue une vaste terrasse qui sera accessible au public et qui a une superficie de près de 800 mètres.

La surface complète de l'immeuble est de 2,075 mètres carrés, c'est-à-dire égale au tiers de la place St-Lambert.

Ainsi qu'on peut le voir par nos planches, l'éclairage de la grande salle surtout, est remarquable; il est assuré par six

immenses verrières cintrées de 15 m. 90 de diamètre, et d'une hauteur de 8 m. 90.

Tout autour de la salle courent des galeries de 5 m. 40 de large. Dans le fond, sur une estrade, un espace de 162 mètres carrés est réservé au restaurant. Au-dessus de celui-ci, à 4 m. 80 de hauteur, se trouve un promenoir auquel on a accès par deux grands escaliers de 2 m. 50 de largeur. C'est là que se place l'orchestre.

En continuation de ce promenoir, viennent les galeries qui se réunissent à une salle adjacente au moyen d'une grande galerie de 308 mètres carrés de superficie.

Ces chiffres sont éloquentes et montrent les dimensions peu communes qu'a la nouvelle Salle de la Renommée.

Quant aux différents services, ils comprennent : trois buffets, de nombreux lavatory, deux cuisines, une au rez-de-chaussée et une à l'étage. Dans les caves, très spacieuses et desservies vers la rue par une entrée indépendante communiquant avec les buffets, trois escaliers et trois monte-charges, se trouve le service du lavage de la vaisselle; à côté, de grandes loges à vins pouvant contenir 12.000 bouteilles.

Les machines servant à l'éclairage électrique et au chauffage des locaux sont également installées dans les caves.

Comme on voit, tout est fort bien combiné et l'aménagement général est soigné dans les moindres détails.

La Ville se trouve donc dotée d'une salle de dimensions remarquables, plus de 3,000 mètres carrés de superficie totale, qui permet l'organisation de réunions importantes, meetings, bals, concerts, banquets monstres, expositions horticoles, avicoles, sportives, etc..., voire même salon des Beaux-Arts.

Dans cette salle où viendront s'entasser les masses, tout a été prévu admirablement. C'est ainsi qu'en cas d'incendie, la sortie des spectateurs sera facilitée par huit portes de 1 m. 70 de large, indépendamment des portes d'entrée, dont la principale aura 5 m. de largeur. D'ailleurs les locaux sont absolument incombustibles, construits tout en dur et pour la majeure partie en béton armé du système Perraud et Dumas, ce qui constitue la caractéristique de cette importante reconstruction.

Voici, sur la construction de la salle, quelques renseignements qui pourront intéresser nos lecteurs.

Le bâtiment total est complètement construit en béton armé. Deux systèmes de béton sont employés : le béton

résistant, devant supporter les fatigues, le poids, est composé de sable, de porphyre pulvérisé, provenant des carrières de Quenast et de ciment.

L'autre béton, celui des coupoles par exemple, est fait plus légèrement au moyen de laitier granulé provenant des hauts-fourneaux et de ciments. Dans les deux bétons, les tiges de fer sont nécessairement employées, mais les coupoles sont doublées d'un filet de métal déployé.

L'architecte, M. Paul Jaspas, a employé une forme de construction que ne permettent aucuns matériaux autres que le béton armé et c'est là l'une des originalités de cette reconstruction, la seule au monde ayant cette forme, ces dimensions et faite en béton armé.

L'épaisseur des trois coupoles est, toute proportion gardée, plus légère qu'une écaille d'œuf : elle est de 11 1/2 centim. La résistance est plus forte que celle que réclament les règlements communaux et le bâtiment est sorti victorieux des deux épreuves qui ont été imposées.

A la deuxième épreuve, la flèche, qui peut atteindre jusqu'à le six centième de la portée, n'a pas atteint le millième !

Sur les coupoles, M. Jaspas a fait usage d'un produit nouveau, le *Rubberoid*. Ce produit, sorte de carton bitumé, est, après sa pose, relié au zinc.



A TRAVERS LES REVUES

(Janvier 1906)

Deux questions importantes sont, en ce moment, à l'ordre du jour dans le monde architectural. La question du diplôme d'architecte et la question du béton armé. Toutes ou presque toutes les revues s'en occupent régulièrement.

La nécessité de la création d'un diplôme protégeant notre profession contre l'envahissement croissant des non-valeurs est si impérieuse que des efforts énergiques sont tentés dans tous les pays pour mettre fin à une situation devenue intolérable.

En Angleterre, le *Royal Institut of British Architects*, qui délivrait déjà un diplôme de surveillant des travaux, vient d'élaborer, après discussion approfondie, un projet de loi qui sera soumis au Parlement (voir *Journal of the R. I. B. A.*, 22 juillet 1905). Ce projet respecte toutes les situations acquises, il laisse absolument libre la pratique de l'architecture, mais défend le port du titre d'architecte à tous ceux qui n'ont pas donné les preuves de capacité stipulées. Il a pour but de permettre au public de distinguer ceux qui sont qualifiés pour exercer la profession d'architecte d'entre ceux qui ne le sont pas.

En Italie, M. de Seta, membre de la Chambre, vient de déposer un projet de loi plus complet qui sera discuté prochainement. Nous analyserons ce projet dès qu'il nous sera parvenu.

En Hollande, cinquante-sept récipiendaires se sont présentés en 1905 devant le jury d'examen pour l'obtention du diplôme de surveillant de travaux, délivré par la société *Tot bevoording der' Bouwkuunst* ; vingt et un candidats ont été admis.

Dans les autres pays, toutes les sociétés et leurs organes discutent la question ; le mouvement est général, ce qui prouve combien le mal est grand et combien une solution quelconque est indispensable. Le régime qu'instaurerait n'importe quelle loi, même incomplète et défectueuse, serait préférable à la situation actuelle dont l'art architectural se ressent si profondément.

La seconde question du jour est le ciment armé, ce matériau nouveau qui suscite tant d'espoirs et tant d'appréhensions et dont l'apparition aura peut-être pour conséquence de nous donner l'architecture nouvelle, claire, simple, logique et plastiquement harmonieuse dont rêvent beaucoup.

L'*Emulation* continue la publication de l'intéressante étude de M. Seulen. *The American Architect* donne la conférence de M. J. R. Worcester dans laquelle nous relevons ce détail : une construction à onze étages élevée à Boston repose sur des colonnes en béton armé dont la section n'atteint pas trois pour cent de la surface couverte.

Le *Zentralblatt der Bauverwaltung* rend compte, dans son numéro du 10 janvier, des expériences faites en 1904 sur le

ciment armé. Dans le numéro du 24 janvier M. Probst discute la formule et les tables donnant l'effort à la traction dans les poutres et dalles en béton armé. Dans la *Revue de l'Art chrétien*, M. le professeur Cloquet apprécie l'œuvre de M. de Baudot, l'église de St-Jean de Montmartre. Cette église, dit-il franchement, l'a complètement déçu parce que « dans sa nudité et sa sécheresse, ce vaisseau qu'on pourra peu décorer, n'éveille aucun sentiment religieux. Il donne l'impression d'une œuvre accomplie avec des matériaux trop dociles. » « L'âme voudrait sentir des efforts accomplis, applaudir à des difficultés vaincues ; elle se délecte de l'art incorporé à la pierre et au bois taillés, moulurés, sculptés ; elle s'émeut à la vue de la matière pétrie par des mains pieuses. »

L'impression défavorable de M. Cloquet est donc plutôt d'ordre sentimental et cela n'a rien d'étonnant. M. de Baudot s'est attaqué directement à cette difficulté presque insurmontable que rencontreront toujours les styles nouveaux : la construction d'une église dont se dégage avec la même intensité l'expression religieuse émanant des églises médiévales. L'œuvre produite pourra être parfaite au point de vue architectural, elle pourra avoir une valeur d'art supérieure à celle des monuments du Moyen-Age, elle pourra même presque atteindre le *beau* architectural absolu, ce que l'architecte ne pourra jamais donner à son œuvre, c'est le prestige de l'histoire, c'est la signification que six siècles ont donné aux formes gothiques. Comme nous l'avons déjà dit ici (1) on ne construit pas une idée, mais le temps attache une idée à certaines formes et à certains monuments. Et dans ces monuments, la valeur propre de l'édifice s'efface en grande partie devant la valeur des souvenirs qu'il évoque. Là où, après un effort de trois siècles, l'art de la Renaissance a dû s'avouer vaincu, un art né d'aujourd'hui ne pouvait réussir. M. de Baudot ne s'est pas placé à ce point de vue et c'est là, croyons-nous, son erreur.

Comme le dit M. Cloquet : « L'application « du béton armé » à l'art religieux pourra venir avec le temps ; mais il faudra qu'il s'adapte doucement aux convenances religieuses. »

M. Cloquet dit plus loin : « L'aisance propre au merveilleux procédé laisse trop de place à la fantaisie, et s'émanche trop des heureuses sujétions qui, d'ordinaire, assurent l'unité. » Il y a là, en effet, un grand danger pour l'avenir du ciment armé. Ces précieuses qualités de souplesse et de docilité seront exploitées pour réaliser toutes les fantaisies de ceux qui n'ont pas, pour s'arrêter sur la pente de l'irrationnel, du baroque et du ridicule, la force de caractère et la somme de connaissances et de principes esthétiques nécessaires pour constituer une force régularisatrice, un contre-poids. Nous craignons que les sottises de quelques-uns ne viennent jeter sur le nouveau matériau un discrédit immérité analogue à celui contre lequel se débat en ce moment la jeune école moderniste qui a vu les efforts intéressants de quelques novateurs sérieux ridiculisés par une légion de farceurs ignorants et incompréhensifs.

S'il parvient à éviter cet écueil, le béton armé a un avenir immense devant lui. Il se présente au moment où l'on commence à se rendre compte des inconvénients graves du fer au point de vue de sa résistance aux agents atmosphériques et au point de vue de son emploi dans les constructions dites incombustibles. Il remédie à ces deux inconvénients et, par ses qualités intrinsèques, il constitue donc un matériau de grande construction monumentale. Nous croyons qu'il aura cause gagnée le jour où l'on aura découvert le procédé de décoration rationnelle, robuste et relativement économique qui lui manque encore. La mosaïque, les sgraffiti, les revêtements céramiques, la peinture, etc., ne fournissent encore, au problème posé, que des solutions incomplètes et d'une application restreinte.

La majeure partie des formes décoratives possibles des éléments constructifs ne sont pas encore trouvées et, à ce propos, il faut signaler l'étude d'une poutre système Hennebique que présente M. Boileau dans *L'Architecture* (13 janvier 1906) et dont nous reproduisons un croquis (fig. 1). C'est, en réalité, une décomposition de la poutre en ses éléments constitutifs et la mise en évidence de ces éléments. Il y a là une idée à creuser en notant pourtant que le ciment armé est, lors de sa mise en œuvre, une matière plastique qui admet des formes moins raides que celles choisies par M. Boileau. En examinant le plafond de la terrasse projetée par celui-ci, nous refaisons cette réflexion : qu'en architec-

(1) *Emulation*. — *L'Art de demain* selon M. Provensal, mars 1905.